

vitalité !!!

Au fil des mois, l'actualité de notre commune ne manque pas de sujets, comme autant de témoins de la vitalité de notre village, une vitalité au cœur des préoccupations de l'équipe municipale en charge de votre quotidien.

Nous en avons tous fait l'expérience un jour ou l'autre, cette vitalité est un bien aussi précieux que fragile. Il nous appartient, chacun à notre niveau et pour ce qui nous concerne, de tout mettre en œuvre pour la maintenir et la préserver.

Nos associations, par leur dynamisme et leur esprit d'équipe, nous font régulièrement la démonstration de cette vitalité, qui porte toute l'attractivité de notre communauté. Les récentes manifestations, telles que le passage de l'Ultra01 en Juin, et la foire de Juillet, en sont une preuve éclatante. Le calendrier que vous retrouverez à la fin de ce numéro, nous promet encore de belles journées, avec la fête patronale du 15 août, et du cyclisme en septembre, avec le traditionnel Gentleman, puis le tout nouveau Tour du Haut-Bugey. La Journée Partage et Découvertes à la Marpa les Narcisses vous réservera aussi plein de surprises.

Au début de cette année, j'évoquais ici même l'intention de la Fromagerie de Brénod, qui envisageait la construction d'une nouvelle unité de production. À l'étroit dans ses locaux actuels, avec un matériel vétuste et obsolète, la Fromagerie se devait de rechercher des solutions pour envisager son avenir sereinement. La commune a immédiatement fait part de son intention d'accompagner ce projet du mieux qu'elle le pourrait.

Hélas, nous savons aujourd'hui que les propositions faites à la Société Coopérative de Fromagerie de Brénod n'ont pas été retenues, et que son conseil d'administration veut implanter sa future unité de production dans une commune voisine.

Que ce soit à propos des terrains communaux disponibles, ou par les propositions faites, conjointement et avec l'appui du département de l'Ain, pour améliorer l'accessibilité et la visibilité de cette future fromagerie dans la zone artisanale des Carriaux, par les nombreux contacts de médiation et de concertation réunissant l'ensemble des acteurs concernés, toutes ces initiatives n'ont pas suffi pour convaincre les administrateurs de la Société Coopérative de Fromagerie de Brénod.

Les mêmes administrateurs de la Fromagerie avaient dès le début fait savoir que, dans tous les cas le magasin de vente au détail ne serait pas conservé au centre du village. C'est aujourd'hui la seule chose dont nous soyons quasiment sûrs. C'est sur ce sujet que nous devons désormais concentrer nos efforts, car il en va de la VITALITÉ de notre commune. C'est l'enjeu majeur des mois et des années qui viennent pour notre commune.

Bien au-delà de toute polémique, de toute querelle stérile, inutile et dépassée, nous ne répondrons à ce défi que d'une manière collective. À cet égard, toutes les idées seront les bienvenues et toutes les initiatives mériteront d'être étudiées.

Chaque épreuve peut être l'occasion de rebondir, et c'est dans l'adversité que naissent parfois les plus beaux projets. Gardons-nous de toute amertume, de toute frustration, tournons-nous vers l'avenir, nous avons encore beaucoup à faire ensemble ...

Étienne RAVOT,
Maire de Brénod

Retrouvez ce bulletin, les précédents, et bien d'autres choses encore... sur
www.brenod.com

Sommaire

Vie communale pages 2 à 7

- ❖ Les subventions communales
- ❖ Fleurissement
- ❖ Le budget et la fiscalité 2022
- ❖ Extinction de l'éclairage public
- ❖ Mise en place des écluses
- ❖ Notre forêt
- ❖ Les archives anciennes
- ❖ La fibre optique
- ❖ Rétrospectives

Enfance pages 8 à 11

- ❖ L'école Daniel MORAND
- ❖ Une année scolaire riche en activités
- ❖ L'école est finie
- ❖ L'accueil périscolaire et de loisirs

Culture page 12

- ❖ La bibliothèque municipale

Vivre ensemble page 13

- ❖ Dans le respect et la bienveillance
- ❖ Les déchets verts

Mobilité page 14 à 15

- ❖ Le transport à la demande de Haut-Bugey Agglomération.
- ❖ Vél'Haut-Bugey

Bloc-Notes page 16



Une visiteuse imprévue le 23 février.

LES SUBVENTIONS COMMUNALES

Les Pt'its Bergnolands	1 350.00 €
Espace Livres	550.00 €
Sou des écoles	350.00 €
Ski-Club Brénod-Corcelles	1 500.00 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie Maroc Tunisie – Comité Brénod – Champdor - Corcelles	75.00 €
Mémoire de la Résistance et des maquis de l'Ain et du Haut-Jura	30.00 €
Mémoire de la Déportation dans l'Ain	30.00 €
ADAPA (Aide à domicile)	140.00 €
ADMR (Aide à domicile)	70.00 €
Comice Agricole de la Montagne	150.00 €
Maison Familiale Rurale de Balan	40.00 €
MUSICOLE – école de musique associative	30.00 €
TOTAL	4 315.00 €

FLEURISSEMENT

Cette année, les fleurs plantées au monument aux morts nous offrent un joli spectacle.

Elles se plaisent dans cette terre renouvelée et se sont étoffées grâce aux soins et arrosages quotidiens de Franck notre agent communal, un grand merci à lui.



à tous les généreux donateurs qui ont participé à la collecte « Solidarité Ukraine » organisée par la commune les 14, 15 et 16 mars en partenariat avec la Protection Civile et l'Association des Maires de France et du département de l'Ain.

Le conseil municipal a voté et adopté le budget le 11 avril 2022 (11 voix pour, 2 abstentions et 1 voix contre). Chacun peut consulter la note de présentation sur le site www.brenod.com, ou le budget, sur simple demande au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture au public.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 805 506 euros.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 429 180 euros.

Ce budget a été établi dans le strict respect des règles de la comptabilité publique : maîtrise des dépenses de fonctionnement, maîtrise de la dette, et mobilisation des subventions à chaque fois que c'est possible.

Nous évoquons depuis plusieurs années la baisse des recettes fiscales due à la suppression de divers impôts locaux (taxe professionnelle en 2010, taxe d'habitation en 2019...), et la réduction continue de la dotation globale de fonctionnement versée par l'État depuis 2014 : encore 9 % en moins cette année... Ce constat a conduit le Conseil Municipal à prendre la décision de rompre la stabilité des taux qui étaient appliqués à la fiscalité des impôts locaux depuis le 20 mars 1996, et de les augmenter :

- Le taux pour le foncier bâti passe de 23,70 % à 26 %, soit + 2,3 %.
- Le taux pour le foncier non bâti passe de 47,50 % à 50,40 %, soit + 2,9 %.

La conjoncture économique actuelle, les répercussions de la guerre en Europe, l'inflation, les incertitudes liées aux futures décisions gouvernementales concernant l'énergie, incitent aussi à réfléchir aux leviers qui pourraient être mobilisés pour réduire les dépenses de fonctionnement, comme l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage nocturne.

Le sujet des sources de financement est crucial. Il nous faut contenir le recours à l'emprunt pour ne pas augmenter la dette par habitant et hypothéquer l'avenir de nos enfants. Le montant des subventions publiques est limité.

De cette réflexion est née l'intérêt accordé à l'éventuelle implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune.

Dans sa séance du 20 juin 2022, les élus ont choisi de faire confiance à l'entreprise Wpd pour entreprendre l'étude de faisabilité de ce projet éolien. Leur proposition financière s'établit comme suit :

- Indemnité de promesse de bail : 35 700 euros (3 versements de 11 900 euros pendant la durée des études préalables),
- Revenus fiscaux annuels : 26 460 euros (imposition forfaitaire des entreprises de réseaux),
- Revenus fonciers annuels : 131 580 euros (location des terrains communaux), revalorisés de 7 % tous les 5 ans,
- Diverses indemnités annuelles : 23 800 euros (bail, chemins, tréfonds, préservation).

Soit un total de 217 540 euros la première année (estimation sur une base de cinq machines de 3 mégawatts, dont 3 implantées sur le foncier communal) puis 181 840 euros par an. Ce montant équivaldrait à multiplier par quatre la capacité annuelle d'autofinancement de la commune.

Ce projet répond à la fois à notre volonté de participer à la transition énergétique à travers une production d'électricité locale, non émettrice de gaz à effet de serre, et à notre besoin de financement, indépendant des instances de l'État et/ou de nos impôts...

Bien que cette option, qui s'est invitée après l'élection de 2020, ne fasse pas l'unanimité au sein de la population, car susceptible de remettre en question certaines habitudes ou choix de vie, c'est une réponse aux nombreux défis auxquels notre petite commune devra répondre dans les prochaines décennies, pour conserver son autonomie et la maîtrise de son quotidien.

Faisons confiance aux progrès et innovations technologiques qui ne manqueront pas de jalonner ce projet, s'il aboutit...

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis quelques mois, les élus évoquent la possibilité de réduire l'éclairage public.

Un sondage a été effectué auprès de la population entre les mois de mars et d'avril. La majorité des usagers ayant répondu s'est prononcée favorablement.

Sur le territoire de la commune de Brénod, 8 armoires de commande avec compteur sont déjà équipées d'une horloge programmable, couvrant la totalité de l'agglomération ainsi que les hameaux du Montoux, de Macconod et de la Pérouse.

L'objectif est de réduire la consommation d'énergie en termes de coûts et d'impact écologique.

Les points d'éclairage unique installés aux lieux-dits Le Cernay, La Gouille, Grange Neuve, Pré de Joux et La Scie, gérés par un système de type Lumandar sans compteur, avec forfait, ne seront pas concernés par ce dispositif.

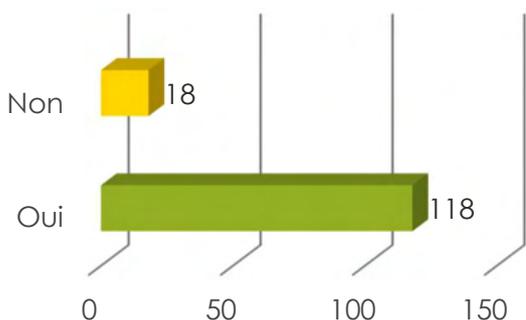
En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage pourra être maintenu en tout ou partie de la nuit, sur tout ou partie des secteurs.

Voici les retours de ce sondage :

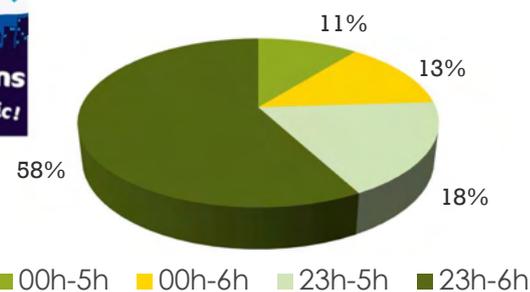
Sur 136 réponses, 118 « OUI » et 18 « NON ».

Le créneau ayant obtenu la préférence est celui de 23 h – 6 h avec 70 voix favorables.

Etes-vous favorable à l'extinction de l'éclairage public à Brénod ?



Répartition des réponses "oui" par horaires



Lors de sa réunion de conseil du 16 mai 2022, l'équipe municipale a voté à l'unanimité l'extinction de l'éclairage de 23 h à 6 h.

Cette mesure devrait intervenir à l'automne, une fois les horloges réglées et la campagne d'affichage réglementaire mise en place.

MISE EN PLACE DES ÉCLUSES ET VITESSE DES VÉHICULES

La commune a installé le 29 mars 2022 les écluses dont nous avons parlé dans le précédent bulletin.

Le but de ce dispositif est de tester différentes façons de réduire la vitesse dans le village.



Le résultat semble un peu mitigé. En effet, même si d'après les relevés des radars pédagogiques on aperçoit une légère baisse de la vitesse, il n'y a rien de vraiment significatif puisque 51 % des véhicules roulent encore au-dessus des 50 km/h.

Ces dispositifs devraient rester à ces endroits jusqu'à l'automne, puis seront déplacés ailleurs afin d'essayer d'autres solutions.



NOTRE FORÊT

Les coupes de bois vendues au printemps

Lors de la vente du printemps de l'Office National des Forêts le 23 juin 2022, un lot de gros bois de 250 m³ sur la parcelle 27 a été attribué à la scierie Monnet-Sève d'Outriaz au prix de 17 137 € H.T.

Un lot de petits bois mécanisables de 119 m³ dans le canton de Pré Bardon, parcelles 27-43 a été attribué à la Scierie Bois du Dauphiné dans l'Isère au prix de 7 058 € H.T.

La prochaine vente de bois aura lieu le 4 octobre 2022.

Tendance du prix des bois (source : O.N.F.) €/m³ sur pied



RESTAURATION DES ARCHIVES ANCIENNES DE BRÉNOD : ACTE II

Le 20 mai 2022, M. Anthony PINTO est venu remettre officiellement à la Mairie le résultat de son travail d'inventaire et d'analyse scientifique de notre fonds d'archives anciennes.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir autour de M. PINTO, Mme Anne GÉRARDOT, Directrice des Archives Départementales de l'Ain, ainsi que ses collaboratrices, Mmes Catherine SKRZAT et Bathilde DÉSSERT, M. Régis IMBERT, représentant la Fondation du Patrimoine et M. Pierre BLANC, mécène passionné d'histoire locale qui soutient la commune depuis le début de ces travaux.



M. PINTO nous a fait un bref résumé de son travail, nous démontrant encore la grande richesse de ce patrimoine, et toute la pertinence de ce programme. Cette réception fut l'occasion de remercier tous nos partenaires (Direction Régionale des Affaires Culturelles, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Département de l'Ain), sans qui cette restauration n'aurait pu voir le jour.

LA FIBRE OPTIQUE

Les travaux de déploiement sont terminés.

Après la nécessaire phase de contrôle et de réception, la commercialisation interviendra dès janvier 2023.



78^{ème} anniversaire
de la rafle du 6 février 1944.



Dimanche 13 février 2022
Hommage rendu aux trois jeunes maquisards
tués le 5 février 1944.



**HOMMAGE AU GENDARME ROGER ROUSSET,
PARRAIN DE LA 34^{ème} PROMOTION**



Le 7 avril 2022, la population était conviée à participer à la cérémonie organisée par la première compagnie de l'école de gendarmerie de Dijon en hommage à son parrain de promotion, le Gendarme Roger ROUSSET de la compagnie de Brénod, mort en Déportation le 25 avril 1944 à Mauthausen.

À cette occasion, 108 élèves gendarmes étaient réunis devant le monument aux morts sous une pluie battante.

La veille, ils avaient réalisé leur marche au képi entre Brénod et Cerdon, au terme de laquelle leur fut remis leur précieux couvre-chef.





Toutes nos félicitations à Mathéo LOCATELLI. Il a reçu le diplôme d'excellence de porte-drapeau des mains de M. Maurice MILLOT, Président départemental de la FNACA, le samedi 9 avril.

Il est le premier jeune Aindinois à obtenir cette distinction.

L'ULTRA 01

Le vendredi 17 Juin c'était la fête à Brénod. Cette année encore la commune accueillait les coureurs de l'Ultra 01 pour les 170 km, en solo (185 participants) ou en relais à 8 (27 équipes), partis du stade Mathon à 18 h. La chaleur était au rendez-vous et ce fut une épreuve difficile.

Le grand vainqueur fut une nouvelle fois Alexandre BOUCHEIX, dit « Casquette Verte ».

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont accueilli chaleureusement les coureurs, aux signaleurs qui les ont dirigés et ont organisé la logistique. Merci aux musiciens qui ont animé cette belle soirée, aux conscrits qui ont œuvré derrière la buvette pour désaltérer les visiteurs et « Picorez dans l'Ain » qui a assuré la restauration.

Cette fête se voulait d'être sous le signe de « fête de la musique, faites du sport », ainsi le CAF, sous la houlette de Laurent LANÇON, et le SCBC de Fabien LETONDEUR, ont proposé des initiations à l'escalade et au biathlon, l'occasion de faire découvrir ces deux sports. Le public était au rendez-vous et a pu apprécier ce moment festif.



Nous remercions les organisateurs de l'Ultra 01 de choisir notre commune pour ce grand trail qui attire des coureurs internationaux. Notre village est apprécié et choisi pour son dynamisme.

Alors rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !

La foire de Brénod a de nouveau connu un vif succès cette année, sous un soleil éclatant, brillant et très chaud toute la journée. De nombreux visiteurs ont pu en profiter pour faire de bonnes affaires, et les exposants pour faire découvrir leurs produits locaux. Un grand merci aux bénévoles et aux associations qui se sont mobilisés pour faire de cette journée une vraie réussite.



La doyenne de la commune de Brénod, Mme Marie-Louise POILANE a fêté ses 100 ans le 20 juillet en compagnie des résidents et du personnel de la Marpa. M. le Maire était présent entouré de quelques élus et de Sylvie, secrétaire de mairie.

C'est autour d'un apéritif que nous nous sommes retrouvés pour lever notre verre en son honneur.



L'ÉCOLE PRIMAIRE DE BRÉNOD PORTE DÉSORMAIS LE NOM DE DANIEL MORAND

À l'occasion de la commémoration du 78^{ème} anniversaire de la rafle du 6 février 1944, l'école communale est devenue officiellement l'ÉCOLE DANIEL MORAND.

Ce fut l'occasion de rendre un hommage solennel et émouvant à Daniel MORAND, instituteur à Brénod de 1938 à 1944. Résistant actif et engagé, il a été Déporté le 6 février 1944 avec 33 autres personnes de la commune. Il est mort pour la France au camp de concentration de Mauthausen le 28 avril 1945.

Un grand merci aux élèves de la classe de Cours Élémentaire et Cours Moyen, ainsi qu'à Madame Aurélie BERNARD, leur institutrice et Directrice de l'école, pour leur très belle interprétation de « La voix des sages » et du « Chant des Partisans ».

Ils ont donné à cette cérémonie une émotion toute particulière.



UNE ANNÉE SCOLAIRE RICHE EN ACTIVITÉS

Les élèves ont pu profiter d'une belle saison de ski cet hiver avec des séances sur la neige à Brénod, puis au centre montagnard de Lachat.



Le 21 mars, la classe des CE-CM, s'est rendue à l'exposition présentée à la salle des fêtes de Champdor pour la commémoration du 60^{ème} anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie.

Gérard BARBET, Jean-Louis LOCATELLI et Robert DUPUIS, anciens combattants, sont ensuite venus à la rencontre des élèves le 24 mars, pour apporter leurs témoignages et répondre aux questions des élèves.

C'est Carnaval !

Les enfants ont présenté des chants et une farandole aux résidents de la Marpa les Narcisses le 15 avril.



Jeudi 12 mai : On découvre l'exploitation agricole du GAEC du Pisseloup à Outriaz, chez Adrien BOURLEZ et Benoit MOREL.



Les enfants ont-ils retrouvé les génisses du GAEC du Pisseloup dans l'alpage ?



Lundi 20 juin : On va à l'alpage de Retord.

Rencontre et découverte du métier de berger, puis visite et randonnée sur l'alpage.

À l'initiative de la Société d'Économie Montagnarde de l'Ain (SEMA) en partenariat avec la Chambre de l'Agriculture : cette journée « **UN BERGER DANS MON ECOLE** », a sensibilisé les enfants au monde du pastoralisme et de l'agriculture de montagne, et au milieu naturel.



Journées aux grottes du Cerdon

sur le thème de l'eau et l'archéologie, les 16 et 20 mai.



Le bureau de vote expliqué aux enfants

Afin de mettre en pratique les cours d'éducation civique enseignés par leur institutrice, les élèves de CE et CM sont venus participer à un scrutin le 17 juin organisé dans la salle de la mairie.

4 candidats fictifs, Guy MAUVE, Egg SURLE PLAT, Ali GATOR ou Cola BOUTEILLE se présentaient à leurs suffrages. Chaque enfant, muni de sa carte d'électeur a participé au vote.

Après avoir voté, émargé, dépouillé et compté, les enfants se sont partagés les bonbons des candidats.

Merci à Sylvie qui nous a permis de réaliser cette expérience de façon réaliste.



Pour finir l'année, la fête de l'école a eu lieu le 25 juin sous un soleil radieux.

Les enfants ont fait un très beau spectacle (théâtre, chants, danses) et ont ravi l'assemblée.

Repas et jeux gonflables proposés par le Sou des écoles ont conclu cette belle journée.

Les vacances sont bien méritées !



Bilan de l'année scolaire 2021-2022

Nous avons débuté l'année scolaire 2021-2022 avec 42 élèves et la terminons avec le même effectif.

L'équipe enseignante de l'école Daniel MORAND est reconduite pour l'an prochain. Mme Aurélie BERNARD est désormais titulaire de son poste. Mme Catherine CLUZEL continuera de prendre en charge la classe de maternelles et CP assistée de Mme Corinne BALLETT-THOUBLE, ATSEM.

Vente des anciennes tables de l'école communale

au profit de l'association « Les P'tits Bergnolands » au tarif de 25 € l'unité.

Renseignements en mairie aux horaires d'ouverture.



Bonne chance à nos futures collégiennes

Cette fin d'année scolaire est synonyme d'entrée au collège pour quatre de nos petites Bergnolandes.

À cette occasion, un goûter organisé à leur initiative a réuni toute l'école dans la cour.

Elles ont reçu un exemplaire des Fables de la Fontaine dans le cadre de l'opération « Un livre pour les vacances » de la part de l'Éducation Nationale.

La commune a profité de ce moment d'échange pour leur offrir un dictionnaire, qui, nous l'espérons, les accompagnera durant leur parcours scolaire.



L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET LE CENTRE DE LOISIRS

enfance

L'accueil périscolaire :

C'est la garderie, avant ou après l'école, et la cantine. C'est un service accessible tous les jours pendant la période scolaire aux enfants de l'école Daniel MORAND, et le mercredi aux enfants des autres communes, à partir de 3 ans.

En moyenne, ce sont 21 enfants qui fréquentent la cantine chaque jour et profitent du repas élaboré dans les cuisines de la Marpa les Narcisses.



Qui gère ?

L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs sont gérés par la commune de Brénod.

L'équipe d'animation est composée de **Karyl** et **Catherine**. Elles réalisent les programmes d'activités de vos enfants. Cet été, ils ont pu profiter :

- ☺ de la baignade en divers lieux,
- ☺ d'un stage de tennis avec un professeur,
- ☺ d'une belle escapade à Lamoura dans le Jura,
- ☺ de la découverte du parc des fauves à Fitialieu (38) !!!

L'accueil de loisirs :

C'est pendant les vacances pour tous les enfants de 4 à 12 ans.

Pour les petites vacances, c'est généralement 1 semaine sur 2.

Pour les grandes vacances, c'est fermé les 3 premières semaines du mois d'août.

Il y a encore des places disponibles...



Alors ?

On vous attend les enfants !!!

Pour plus d'infos contactez-nous :
enfance@brenod.com
Tél : 04 74 34 35 61

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Cela fait déjà 1 an que la bibliothèque a déménagé dans son nouveau local 55 rue principale, (à gauche du mur d'escalade). Elle est désormais accessible de plain-pied et bénéficie d'une large vitrine sur la rue. De nouveaux lecteurs ont franchi son seuil et sont accueillis dans un lieu confortable pour les enfants comme pour les adultes, avec de nouveaux fauteuils.

L'équipe des bénévoles a proposé différentes activités, le mercredi « Atelier bricolage » 1 fois par mois, « Atelier d'écriture » le samedi 1 fois par mois également, l'animation « Kamishibai » : théâtre d'images pour enfants, le 3^{ème} samedi de chaque mois.

Nous proposons chaque mois une sélection de livres sur un thème différent : « Romans historiques », « Histoires vraies », « Best-sellers et feel-good » ...

Tous les enfants de l'école sont venus régulièrement à la bibliothèque, le jeudi. Les PS et MS une fois par mois, les GS et CP toutes les semaines et les CE et CM tous les 15 jours. Ils ont participé à des animations spécifiques.

« Les Pt'its Bergnolands » ont été accueillis lors de l'après-midi jeux du samedi 02 juillet, et 2 autres fois dans l'année, à l'occasion des vacances scolaires.

Le portage de livres à la Marpa les Narcisses a repris depuis le mois de juillet.

En 2022, une vingtaine de nouveaux inscrits ont grossi le nombre de nos lecteurs.



A NOTER : Une animation « Tapis de lecture » pour tous les enfants de 0 à 3 ans est prévue le mercredi 21 septembre et le samedi 24 septembre. Lors de cet événement le livre de naissance « Toc toc » sera remis aux enfants nés en 2021.

OUVERTURE DURANT LE MOIS D'AOÛT :

Permanences uniquement le samedi de 10 h à 12 h.

Pour consulter notre fonds : <http://mabib.fr/bmbrenod>

Si vous ne trouvez pas votre bonheur dans notre fonds, consultez le site <https://lecture.ain.fr>, pour connaître l'ensemble des titres disponibles, nous les réserverons pour vous.

Pour vous tenir au courant de la vie de la bibliothèque :

<https://www.facebook.com/biblio.brenod>

Adresse mail de la bibliothèque : bibliobrenod@orange.fr

La bibliothèque est ouverte à tous. Le prêt du livre est gratuit.

La bibliothèque est gérée par l'association « Espace Livres ».

L'adhésion annuelle à l'association est de 10 € par famille.



DANS LE RESPECT ET LA BIENVEILLANCE

Bruits de voisinage, définition :

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

A retenir :

**De 22 h 00 à 7 h 00,
les soirées, la
musique, les travaux,
c'est comme les
moustiques,
c'est nuisible...**



* Article 14 de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 :

« Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tel que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, bétonnière, pelle mécanique et tant d'autres, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables (lundi au vendredi) :

de 8 à 12 h et de 14 à 19 h 30,

- les samedis de 9 à 12 h et de 15 à 19 h,

- les dimanches et jours fériés de 10 à 12 h. »

* Article 13 de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 :

« Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Il est **INTERDIT**, de jour comme de nuit ; de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée un ou plusieurs chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans les locaux professionnels ou commerciaux, dans un enclos attenant ou non à une habitation. »



Pour rappel, toutes les déjections et autres détritiques n'ont rien à faire sur le sol et sont à ramasser par les propriétaires des animaux.

DÉCHETS VERTS

Pour rappel, la commune met à disposition des habitants de Brénod une plateforme de collecte des déchets verts, à l'ancienne décharge municipale, située chemin de Champ de Joux.

Un membre de l'équipe municipale vous accueillera tous les samedis matins de 9 h à 11 h jusqu'à la fin octobre 2022.

Ne sont acceptés que les tontes de gazon, les petits branchages, les feuilles, végétaux et plantes flétries ... Les déchets volumineux doivent être évacués à la déchèterie de Plateau d'Hauteville.

En cette période de sécheresse, il est important de respecter l'arrêté préfectoral SAF 2017-02 du 3 juillet 2017, qui « interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts toute l'année » sous peine d'une contravention de 450 euros.

Le Transport à la Demande de HAUTBUGEY AGGLOMÉRATION

Du Mardi au Samedi matin

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile* et vous permet de rejoindre les services de proximité du Plateau d'Hauteville.



Réservez au 04 74 77 51 51

Réservation par téléphone au plus tard la veille de votre déplacement avant 15h ou le samedi matin avant 12h pour un transport le mardi (agence DUOBUS).



Nous venons vous chercher à domicile

Un rendez-vous chez le médecin, en mairie, ou pour des courses au supermarché, un petit véhicule vous transporte pour des trajets courts et occasionnels.



Public concerné par ce service

Les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées de + de 65 ans ou en perte d'autonomie, les adultes sans autonomie de déplacement, les personnes en situation de précarité ou en insertion professionnelle, résidant à

**Vieu d'Izenave, Outriaz, Brénod, Lantenay, Izenave, Corlier, Champdor-Corcelles, Aranc, Evosges, Prémillieu, Hostiaz, Cormaranche et Thezillieu.*



Un tarif unique, 2€ le trajet

Tarif applicable au 01/01/2022. Vous payez directement votre trajet auprès du conducteur qui vous remet un ticket.



Les horaires

Le véhicule passe vous chercher à votre domicile selon l'heure convenue.

Du Mardi au Vendredi de 9h à 18h
Le Samedi matin de 8h30 à 13h

Le service ne fonctionne pas au mois d'août ni les jours fériés.



ALLO BUS



Mobilité



POUR RÉSERVER COMMENT FAIRE ?

La réservation est obligatoire

1 Souscrivez auprès de DUOBUS,



Les dossiers d'inscription* sont à retirer :
à DUOBUS
Place Vaillant Couturier - Hall Gare SNCF
01100 OYONNAX

**Possibilité d'envoi postal du dossier sur simple demande
ou dossier disponible auprès du secrétariat de votre commune.*

2 Dès acceptation de votre dossier, réservez votre transport par téléphone, au plus tard la veille de votre déplacement avant 15h ou le samedi matin avant 12h pour un transport le mardi.



04 74 77 51 51

En cas d'annulation de votre déplacement, vous devez impérativement appeler ce même numéro au plus tard la veille de votre déplacement avant 15h ou le samedi avant 12h pour un transport le mardi.

3 Le véhicule passe vous chercher à votre domicile selon l'heure convenue.

4 Vous payez votre trajet directement au conducteur, qui vous remet un ticket.

5 Pour le trajet retour, rendez-vous sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue. Le conducteur vous raccompagne à votre domicile.

Informations sur :

www.duobus.fr

Hall de la Gare - 01100 OYONNAX

Horaires d'ouverture
du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h30
le samedi (sauf juillet et août de 9h à 12h)

Contact : duobus@keolis.com

Service ALLOBUS,
Centre Ville :

Monteville-Lompnes
à prendre en appelant
sauf jours fériés.

Vél'
HAUT
BUGEY

Besoin d'un vélo pour aller au travail, à l'école, faire des courses ou vous promener ?

Duobus vous propose son service de location de vélos électriques :
Vél'Haut-Bugey !

Les conditions :

- ❖ Avoir plus de 18 ans et pas de contre-indication médicale à la pratique du vélo.
- ❖ Résider, travailler ou étudier sur le périmètre du territoire de Haut-Bugey Agglomération.
- ❖ S'engager sur une durée de location (1 mois : 45 €, 3 mois, 80 €, 6 mois, 140 €).
- ❖ Utiliser le vélo en conduisant prudemment et en respectant le code de la route.
- ❖ Prendre soin du vélo à assistance électrique et le restituer en parfait état de fonctionnement.

Pour réserver votre vélo à assistance électrique, il suffit de vous rendre sur le site

www.duobus.fr

ou contacter l'agence au
04 74 77 51 51.



Fête Patronale

du 12 au 15 août 2022

Attractions foraines
sur la place du village.



Le 13 août 2022

Jeux
INTERVILLAGES de 13 h à 19 h

organisés par les conscrits.



Le 15 août 2022

Feu d'artifice à 22 h (*)
et bal populaire.



Tournées des brioches :

- 7 août : Les fermes
- 14 août : Le nord du village
- 15 août : le sud du village



(*) en cas de sécheresse persistante,
le feu d'artifice sera annulé.

COURSES CYCLISTES Deux dates à retenir en septembre :

- **Samedi 3 septembre : 7^{ème} Gentleman du Plateau**, contre la montre, en individuel ou par équipe de 3 à 5. Départ à 13 h 30 pour 20 km (soit 2 tours de 10 km) Brénod – Champdor – Corcelles - Brénod. Cette course est ouverte à tous, licenciés ou non (avec présentation d'un certificat médical). Toutes les catégories seront récompensées.
- **Dimanche 18 septembre : tour du Haut-Bugey Agglomération**, course en ligne ouverte aux licenciés FFC. Premier départ de Maillat à 9 h 30, bouclages et arrivée à Brénod. Dernier départ à 13 h 30 pour 110 km.

Pour plus de renseignement merci de vous adresser à contact@ivhb.fr ou sur le site Izernore Vel'Haut Bugey : <https://ivhb.fr/> ou
- M. ZAMBON : 06.86.06.29.64
- M. SCHEIDECKER : 06.25.35.70.07

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour assurer la sécurité de cette course. Merci de bien vouloir vous adresser à la mairie.



Marpa
Les Narcisses
La résidence de nos aînés

JOURNÉE PARTAGE ET DÉCOUVERTES

Le 17 septembre toutes les Marpa du Département de l'Ain ouvrent leurs portes et proposent une animation. À Brénod, vous serez accueillis de 10 h à 17 h autour du thème « le secret des plantes » :
Marché des producteurs, balade botanique, ruche pédagogique, grainothèque, permaculture, bistrot des plantes, distillerie, atelier cosmétiques, des massages... activités pour les enfants.
Restauration avec « Picorez dans l'Ain ».

